

La Rafle du 16 décembre 1943

Le jeudi 16 décembre 1943 eut lieu une grande rafle à Billom et dans 9 communes des environs parmi lesquelles se trouvait St Julien de Coppel. Suite à une rafle survenue une semaine auparavant à St Maurice es Allier, les Allemands avaient trouvé des documents laissés par des maquisards indiquant la composition du réseau résistant à Billom. Cette journée de représailles fut donc décidée par les autorités allemandes, dans le but de capturer les principaux responsables de la Résistance présents dans le canton. Pour cette opération d'envergure avaient été réunis : une division S.S, un bataillon de la Feld Gendarmerie de Gannat, des soldats de la Wehrmarch de Clermont-Ferrand, la Gestapo de Vichy et de Clermont-Ferrand ainsi que les Français Bresson, Matthieu, Sautarel et Melle Brandt dite « la panthère ». En tout, 2000 hommes environ, commandés par Geissler n°2 de la Gestapo.

A Billom, les Allemands établirent un véritable siège durant 20 heures pendant que 2 colonnes partaient pour Isserteaux en empruntant l'une la route de Montmorin et l'autre la route de la Beauté. C'est ainsi, qu'entre 9H30 et 10H, le convoi qui faisait mouvement sur la Beauté, rencontra, au hameau de Pichoux, Pierre et Paul Vauris, âgés respectivement de 33 et 22 ans. Pierre, qui au moment de « la débâcle » avait été fait prisonnier et interné en Suisse, refusa de se faire arrêter une nouvelle fois. C'est pourquoi, il s'enfuit en courant en direction du ruisseau. Pendant que de nombreux Allemands se lançaient à sa poursuite, Paul, lui, est arrêté et gardé dans un camion du convoi. Profitant de la confusion causée par la fuite de son frère, il s'évada à son tour par le « Chemin de l'enfer ».

L'échappée de Pierre sera brève puisque rapidement les Allemands réussirent à l'abattre. Par contre, Paul, bien qu'ayant été touché à la cuisse par une balle, parvint à rejoindre la maison familiale à Jallat. Il se cacha pendant 2 jours dans une maison voisine où il fut soigné par une infirmière habitant « le Teillet » puis, à la levée du siège de Billom, le 17 décembre, par le Dr Desfarges.

[Quant au corps de Pierre déposé par les Allemands au pont de Pichoux, il resta toute la journée là, veillé par son père. Et ce n'est que le lendemain que Marie-Louis Mouly, de Serpes, vint chercher le corps.]

Après la fusillade, le convoi continua sa route. Passant par les Antoinnes, ils arrêterent Armand Benoît qu'ils savaient être un résistant ravitaillant les clandestins qui se cachaient chez Mme Delavet, dont la maison avait d'ailleurs été brûlée quelques temps plus tôt lors d'une autre rafle.

Enfin à 17H30, ils se rendirent au Viallard chez François Pradier qui était alors Maire de la commune. Les Allemands, bien renseignés, étaient munis des plans de la maison où eut lieu une fouille approfondie terrorisant la famille. Jean et Clément Pradier réussirent à s'enfuir mais leur père François fut arrêté, tant pour participations à la résistance, que pour sa fonction de Maire le rendant responsable des agissements des habitants de la commune.

La suite des investigations conduisit les Allemands chez Jean Delavet qu'ils savaient être un résistant assurant l'intendance, et camouflant des personnes recherchées par les autorités. En effet, au Viallard, il cachait un réfractaire mobilisé pour le S.T.O qui réussit toutefois à s'échapper. L'arrestation de Jean Delavet fit suite à la découverte dans sa maison d'un poste de transmission radio.

F. Pradier, J. Delavet et A. Benoît se trouvèrent donc tous trois prisonniers des Allemands. Dans un premier temps, ils furent emmenés à Billom, où toutes les personnes arrêtées avaient été regroupées à la gendarmerie ou à la mairie, pour interrogatoire. Puis ils firent partie des 72 otages transportés à Clermont-Ferrand au siège de la Gestapo, 3 Bis av. de Royat.

Pendant 3 jours, les familles restèrent sans aucune nouvelle des prisonniers, jusqu'à ce que Mme Pradier et Mme Delavet apprennent que des colis étaient acceptés au siège de la Gestapo. Durant 3 mois, Denise Pradier en porta pour François Pradier et Jean Delavet sans jamais parvenir à les voir. Et ce n'est que le 12 septembre 1944, après la Libération, que les familles furent informées du véritable sort réservé aux 2 hommes. En effet, ce jour là, on les convoqua pour aller reconnaître 20 corps qui avaient été retrouvés dans une fosse commune, au stand de tir du 92^e Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand. C'est ainsi que Denise Pradier alla reconnaître le corps de François, son beau-père, et Juliette Marotte, celui de Jean Delavet, son oncle. En réalité, ils faisaient partie des 15 otages de Billom, fusillés le 20 décembre 1943, soit 4 jours seulement après leur arrestation.

Quant à Armand Benoît, qui avait été arrêté le même jour, il fut maintenu quelques temps à Clermont-Ferrand, avant d'être déporté à Buchenwald. La famille resta dans l'ignorance de son devenir jusqu'au jour où, un ancien compagnon de déportation leur apprit qu'il était décédé dans le camp le 1^{er} mars 1944. Armand Benoît fait donc parti des 56 000 victimes « officielles » de l'un des plus grands camps de concentration et d'extermination hitlériens, construit par Himmler, en 1937, au nord-ouest de Weimar. La particularité de ce camp, est qu'il doit sa libération, le 11 avril 1944, aux américains mais surtout aux 21 000 déportés eux-mêmes, qui avaient commencé la lutte contre leurs gardiens. Il ne faut toutefois pas oublier que dans ces lieux, des millions de personnes, comme Armand Benoît, connurent l'enfer concentrationnaire nazi et que beaucoup y moururent.

Le bilan de cette journée de 1943 est pour St Julien de 4 morts, parmi les 45 que connut le canton de Billom dont 5 fusillés sur place comme Pierre Vauris, 15 autres fusillés à Clermont-Ferrand comme François Pradier et Jean Delavet tandis que 25 sont morts en déportation comme Armand Benoît. Ces personnes furent tuées pour avoir tenté d'aider d'autres résistants ou fugitifs ou tout simplement pour avoir possédé 1 poste de transmission radio, des gestes simples et des risques, témoins de leur lutte pour la sauvegarde de nos valeurs : liberté, égalité, fraternité. Leur exemple est, aujourd'hui, la raison de notre fierté. 60 ans après, les faits conservent la même acuité, la même proximité pour ceux qui les ont connus et vécus que s'il s'agissait d'un évènement récent.

Avant de donner la parole à Patrice Joubert pour l'hommage à Jean Moulin et aux résistants de l'ombre, je laisse à votre réflexion quelques mots écrits par Vladimir Jankélévitch également victime des nazis : « les innombrables morts sont notre affaire à tous. Si nous cessions d'y penser, nous achèverions de les exterminer. »

Discours d'Oriane TROUBAT

Lors du 60^e anniversaire de la rafle commémorée le 21 décembre 2003 à St Julien de Coppel.

Source : R. et Y. BORY, Clément PRADIER, Denise PRADIER et C. VAURIS.